INFORMATIONS ... INFORMATIONS ... INFORMATIONS ...

10 ANS SANS CHASSE : CA MARCHE !

Il n'y a pas besoin de chasseurs pour maintenir l'équilibre naturel, c'est l'expérience de nos voisins suisses qui le prouve après avoir suspendu la chasse pendant 10 ans.

Le 10 mai 1974, par 25776 voix contre 10748, le Peuple suisse venait de supprimer la chasse sur le territoire du canton de Genève.

"La situation de la chasse à Genève s'était considérablement dégradée et elle ne pouvait subsister qu'avec l'appui de lâchers d'animaux d'élevage et au prix d'innombrables conflits avec la population". (département de l'Intérieur et de l'Agriculture de Genève)

Une nouvelle loi sur la faune fut votée par le parlement afin de mettre sur pied la protection de la faune et des biotopes et d'organiser les mesures de régulation pour lutter contre les dégâts aux cultures.

Toute une série de mesures a permis de temporiser les dégâts (notamment ceux causés par les sangliers et les lapins de garenne). D'ailleurs la "dégénérescence de la faune",les "proliférations dévastatrices" et autres prédictions annoncées par certains, ne se sont pas réalisées.

Aujourd'hui, la faune du canton de Genève est d'une richesse et d'une variété exceptionnelles.

Seule, une ombre persiste sur le tableau (de chasse), l'empêchement pour une minorité, de s'adonner à son sport favori.

extrait de La Lettre du Hérisson, la revue bimensuelle de la F.F.S.P.N.

Vends longue-vue KOWA TS1 avec oculaire 20X et 40X et étui garantie jusque juin 87 T.B.E. 2600 francs.

Vends jumelles SBS 10X50 T.B.E. 400 francs

s'adresser à Dominique BLED , tél. 22.92.33.21